

Conditions d'inscription et de démission



Inscription :

Des frais d'inscriptions de **CHF 20.00** sont facturés lors de la première cotisation.

Frais administratifs

Dès le 2^e rappel de la cotisation, des frais administratifs de **CHF 30.00** seront perçus à part en plus de la cotisation.

Réinscription

En cas de démission pour une période supérieure à une année, les frais d'inscriptions seront à nouveau facturés.

Congés médical et sabbatique

Un congé peut être accordé par le comité. Il est valable dès le 6^e mois d'absence et va au maximum jusqu'à une année. Il dispense du paiement de la cotisation s'il est d'ordre médical. Si la convalescence se poursuit au-delà, une solution est à discuter avec le comité. Un congé sabbatique peut être accordé par le comité.

Démission

Deux solutions à votre disposition :

1. Par mail, en demandant confirmation à la présidente :
info@gymfem-epalinges.ch
2. Par lettre recommandée, la date de la poste faisant foi à l'adresse suivante :
Société de gym féminine
p.a Mme la Présidente Francesca Mascello
Ch. des Planches 23 – 1066 Epalinges

Le délai de démission est fixé jusqu'au 30 juin au plus tard.

Passé ce délai, le membre est inscrit d'office pour la saison suivante.

La cotisation est due jusqu'à cette date, même si la/le gymnaste ne participe plus aux cours.

Remboursement

Tout arrêt dans le courant de l'année ne donne droit à aucun remboursement.